



HAL
open science

D'une pratique à une autre : la médiation de la théorie

David Ar Rouz

► **To cite this version:**

David Ar Rouz. D'une pratique à une autre : la médiation de la théorie. Jean Peeters. La traduction : De la théorie à la pratique et retour, Presses Universitaires de Rennes (PUR), pp.31-41, 2005, Rivages linguistiques, 2-7535-0108-4. hal-01101181

HAL Id: hal-01101181

<https://hal.science/hal-01101181>

Submitted on 8 Jan 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



David ar Rouz

Tro ha distro,
des portes ouvertes sur le monde

<http://www.trohadistro.com>

Recherche et conseil
Traductologie,
sociolinguistique

Fiche publication

- Titre :** D'une pratique à une autre : la médiation de la théorie
- Présentation :** « Dans « D'une pratique à une autre : la médiation de la théorie », **David ar Rouz** nous invite à suivre le cheminement qui l'a amené d'une analyse de l'auto-traduction à une réflexion sur le rôle du traducteur et des autres intervenants dans l'acte de traduire. David ar Rouz commence par une remise en question du mythe de l'original et de l'infaillibilité de l'auto-traducteur : « On se rend compte que l'auto-traducteur est un traducteur comme un autre, ou plutôt : que le traducteur devrait être un auteur presque comme un autre, la différence résidant dans le fait qu'il doit répondre à un cahier des charges, lequel peut être fourni par l'auteur ou par lui-même. » Cela conduit l'auteur de l'article à proposer l'idée selon laquelle « en l'aidant à construire un discours sur la traduction, la traductologie pouvait peut-être permettre au traducteur de présenter son activité à ses clients ». On retrouve là un parallèle avec ce qu'avancent Leona Van Varenbergh dans son article et aussi Anthony Pym (2000) ailleurs. Pour David ar Rouz, le traducteur est un professionnel de la communication bilingue, qui peut aussi conseiller son client dans la communication dans sa propre langue. Ce qui est défendu, c'est une « traduction collaborative » avec d'autres agents. Cela a des conséquences non négligeables sur la façon de traduire, le choix de ce qui est à traduire et aussi le besoin ou non de traduire tel ou tel passage. » (Peeters, p. 12-13)
- Mots-clés :** traduction, traductologie, théorie, pratiques, marketing
- Langue :** français
- Nature :** article tiré d'une communication scientifique prononcée le 4 juillet 2003 à l'Université Bretagne Sud (Lorient), dans le cadre du colloque international *La traduction : de la théorie à la pratique et de la pratique à la théorie*.
- Année :** 2005
- Volume :** 17 pages A5
- Prix public :** 14 € (ouvrage entier)
- Remarque :** Le présent fichier reproduit le plus fidèlement possible la mise en page de l'édition originale et corrige quelques erreurs.
- Référence bibliographique :** AR ROUZ David. « D'une pratique à une autre : la médiation de la théorie », in : PEETERS Jean. *La traduction : De la théorie à la pratique et retour*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes (PUR), collection Riva-ges linguistiques, 2005. p. 31-41.

Sous la direction de
Jean Peeters

La traduction

de la théorie
à la pratique et retour

Linguistiques

Presses Universitaires de Rennes



D'UNE PRATIQUE À UNE AUTRE : LA MÉDIATION DE LA THÉORIE

David ar ROUZ

La question du lien entre théorie et pratique, entre théoriciens et praticiens, s'est déjà posée – comme on pouvait s'y attendre – au colloque intitulé « Qu'est-ce que la traductologie ? » qu'organisait Michel Ballard en mars 2003 à Arras¹. Elle n'est certes pas neuve et il ne s'agit pas pour moi d'en présenter un historique, si ce n'est l'historique de ma propre découverte du dialogue possible entre la traductologie et ma pratique de la traduction. Je me propose de vous exposer, à travers les exemples de ma première recherche et de ma recherche actuelle, le lien que j'ai pu faire entre ces deux volets de l'activité de traduction.

Mon approche initiale de la traductologie faisait suite à une demande somme toute assez scolaire, puisqu'il s'agissait, dans le cadre de la formation au métier de traducteur proposée par l'Institut de Langues Vivantes d'Angers (Université Catholique de l'Ouest), d'écrire un petit dossier sur le sujet traductologique de notre choix. J'avais décidé d'étudier l'auto-traduction, mais ce n'est pas tant ce « défrichage » du sujet choisi qui est intéressant que la démarche volontariste qui a suivi.

En effet, j'ai souhaité poursuivre cette étude avec comme objectif déclaré de voir ce que je pouvais en tirer pour ma pratique de traducteur. Je plaçais donc d'emblée la traductologie au service de ma pratique traductive. Ce faisant, je pensais aussi éviter de rentrer dans le débat « sourcier/cibliste », auquel j'avais un peu vite limité la discipline. Finalement, je voulais établir un parallèle direct entre la pratique de l'auto-traduction et ma propre pratique de la traduction. Illusion, bien sûr !

Illusion parce que, pour faire ce parallèle, il fallait bien commencer par analyser la pratique de l'auto-traduction, qui consiste donc pour un auteur à traduire son œuvre dans une autre langue. La théorie, entendue comme un ensemble de discours scientifiques, portant en l'occurrence sur la traduction, donne alors des clés qui permettent de construire l'analyse. Ce qui revient – si vous me permettez la métaphore culinaire – à utiliser un yaourt pour faire d'autres yaourts !

Nous allons donc considérer dans un premier temps deux aspects de l'analyse que j'ai pu faire du phénomène de l'auto-traduction, puis nous verrons comment ces observations confortaient mes constatations de praticien et me permettaient d'élaborer un discours sur la traduction, tout en soulignant la nécessité de ce discours. Enfin, les perspectives ouvertes par ma recherche actuelle fourniront une nouvelle illustration de la traductologie comme discours sur la traduction utilisable par les praticiens dans leur relation à leurs clients.

L'ANALYSE DE L'AUTO-TRADUCTION

Analyser l'auto-traduction revenait en définitive à chercher à en comprendre la spécificité et essayer de savoir comment cette pratique particulière interpellait des postulats assez peu questionnés de la théorie – en tout cas telle que j'avais pu la percevoir jusque-là. J'avais là l'aller de mon voyage, le retour consistant à voir ce que je pouvais confirmer ou remettre en cause dans ma pratique à partir des problèmes rencontrés. Étudions ici deux de ces points à titre d'exemples.

L'original en question

Les auto-traducteurs, ou du moins les plus célèbres d'entre eux, comme Samuel Beckett, Julien Green, Nancy Huston et Vladimir Nabokov, affichent un rapport particulier au texte original. Forcément, me direz-vous, puisqu'ils en sont les auteurs et conservent en traduisant leur regard critique d'auteur. Nancy Huston, qui écrit en français et en anglais, m'a expliqué ne publier aucune des deux versions avant que l'autre soit également terminée². Elle utilise ainsi explicitement la traduction comme contrôle de qualité, de même qu'André Brink le fait en afrikaaner et en anglais. Ses deux versions comportent par exemple rigoureusement le même nombre de paragraphes. Julien Green, lui, peut laisser des paragraphes entiers non traduits dans *Le langage et son double* (édition bilingue), tandis que l'édition anglaise de *Company*, de Samuel Beckett, précisait que le texte, « écrit en anglais, a[avait] déjà été traduit en français par l'auteur puis révisé à la lumière du texte français » (Long, 1995 : 135)³. Autant d'exemples qui montrent que l'original n'a pas, pour les auto-traducteurs, le « caractère sacré⁴ » qu'on lui confère bien souvent.

Vladimir Nabokov, pour sa part, perd le lecteur dans un labyrinthe de versions (Nivat, 1999 : 46) et de rééditions. Contentons-nous d'un exemple : son autobiographie, *Speak Memory!*, est le fruit d'une première version en anglais, traduite et augmentée en russe, puis retraduite en anglais et inclut aussi le seul texte qu'il a écrit directement en français, *Mademoiselle O* (Nivat, 1999 : 46). Pourtant, Nabokov insista lourdement lorsqu'il critiqua la traduction de Winifred Roy de *Camera Obscura*, point de départ de son auto-traduction systématique, sur le fait que son travail si finement élaboré avait été sac-cagé, ce qui ne l'empêcha pas de procéder à des modifications majeures dans sa retraduction de ce même livre, au point qu'il en changera le titre pour *Laughter in the Dark...* Autrement dit : sa pratique de traducteur va à l'encontre de son discours explicite sur la traduction.

Même si d'autres auto-traducteurs ne procèdent pas du tout de la sorte, c'est-à-dire traduisent après publication et ne retouchent pas au texte original (Georges-Arthur Goldschmidt m'a ainsi affirmé n'avoir strictement rien changé à son autobiographie lors de sa traduction en allemand⁵), on peut conclure avec Jorge Luis Borges que « l'idée de 'texte définitif' ne relève que de la religion ou de la fatigue⁶. » Pourtant, la notion de fidélité, le débat sourcier / cibliste, etc. sont basés, me semble-t-il, sur cette « fascination de l'original » que Jean-Michel Rey avait remise en question aux 5e Assises de la Traduction Littéraire d'Arles en 1988. Nous verrons comment ce point fait écho à ma pratique de la traduction...

La sanction du lecteur

Après avoir étudié le rapport des auteurs à la traduction, j'ai pris, dans une deuxième partie, le point de vue du lecteur vis-à-vis de l'auto-traduction. J'ai posé comme hypothèse qu'une œuvre d'un auteur s'étant déjà traduit aurait été retraduite par quelqu'un d'autre. Je mettais en concurrence l'acte d'amour que constitue le plus souvent la traduction pour les traducteurs littéraires et la corvée qu'elle représente pour la plupart des auto-traducteurs. Nul doute que les lecteurs choisiraient la traduction de l'auteur. Pourquoi ?

Ils pensent probablement qu'ils y trouveront une traduction plus « fidèle », comme l'affirme d'ailleurs Pilar Blanco García qui travaille sur le sujet à Madrid. Mais fidèle à quoi ? Si l'on prend l'exemple du poème « An toull en nor », ce qui frappe d'abord dans l'original breton, c'est la forme. Dans le recueil breton – français (*An toull en nor*, 1972), la traduction du poète ne reproduit pas directement la forme du poème, comme on peut le constater ci-dessous, mais la mise en page compensait les écarts, de telle sorte que la traduction française présente la même apparence que la version bretonne.

p. 54 : An toull en nor

Ya
re aes oa
ober un toull
e koad tano da zor
n'hellez ket bout da-un
bout da-unan er bed-mañ ken
aet eo da get amzer ar penitiou
ret eo degemer ar reuz a ren er bed
n'heller ken tec'hout neblec'h
an engroez a leugn an den
gant e yud hag e youc'h
en ur bed n'eo bet
morse an den
gwashoc'h
e-un.

p. 63 : le trou dans la porte

Oui
trop facile
de faire un trou
au bois mince de ta porte
tu ne peux pas être seul
tu ne peux plus être seul en ce monde
il est bien fini le temps des ermitages
il faut accueillir tout le bruit et le malheur du monde
on ne peut plus s'enfuir nulle part
la foule remplit le cœur de l'homme
de ses hurlements et de ses plaintes
dans un monde où jamais
l'homme ne s'est trouvé
davantage
seul

Rien de tel avec la version anglaise. Dans le recueil *Un dornad plu* (1997), on retrouve ce même poème, mais la forme anglaise est encore plus différente de la forme originale et les vers ne sont pas étalés sur la page de façon à la reproduire malgré tout.

p. 54 : An toull en nor

Ya
 re aes oa
 ober un toull
 e koad tano da zor
 n'hellez ket bout da-un
 bout da-unan er bed-mañ ken
 aet eo da get amzer ar penitioù
 ret eo degemer ar reuz a ren er bed
 n'heller ken tec'hout neblec'h
 an engroez a leugn an den
 gant e yud hag e youc'h
 en ur bed n'eo bet
 morse an den
 gwashoc'h
 e-un.

p. 55: Hole in the door

Yes
 too easy
 to bore a hole
 in the thin wood of your door
 you cannot stay alone
 you can't be alone anymore in this world
 the times of hermitages are over
 you have to bear all the misfortunes of the world
 you can't anymore escape anywhere
 the crowd is filling up the heart of men
 with their howls and their moans
 in a world where no man
 has ever been
 so much
 alone.

En fait, si la forme de l'original évoque bien ce « trou dans la porte », celle de la traduction anglaise peut évoquer davantage une toupie. On ne retrouve alors le « trou dans la porte » que par comparaison avec l'original. Peut-être est-ce d'ailleurs un des objectifs de l'édition bilingue. Mais peut-on considérer alors que la traduction est fidèle ? La forme du poème n'est-elle pas un des critères de la fidélité ? Il me semble qu'elle peut en tout cas être considérée comme prioritaire par un traducteur, dont les choix de traduction seront alors orientés par l'objectif qu'il se fixe ainsi. Il pourrait alors obtenir la traduction ci-dessous qui respecte davantage la forme, au détriment peut-être d'autres caractéristiques poétiques :

Hole in the door
 Yes
 too easy
 to bore a hole
 in your door's thin wood
 you cannot stay alone
 no longer alone in this world
 the times of hermitages are well over
 all the misfortunes of the world must be borne
 one can no longer escape anywhere
 crowds are filling up man's heart
 with their cries and screams
 in a world where man
 has never been
 so much
 alone.

En outre, partir du principe que l'auteur sera forcément fidèle à ce qu'il a déjà écrit n'implique-t-il pas que l'auto-traducteur reste parfaitement immuable ? Il traduirait donc sans émotions ? Sa personnalité n'interviendrait pas dans les choix de traduction ? Linda Collinge a montré, dans son étude sur l'imaginaire du traducteur à partir du cas de Beckett, que c'est le contraire qui se passe :

L'air pur du plateau. C'était un plateau en effet, Moll n'avait pas menti, ou plutôt une éminence aux pentes douces. [...] Une rivière qu'enjambaient de loin en loin – **mais il s'agit bien de la nature**. D'ailleurs où aurait-elle pu prendre sa source, **je me le demande**. Sous terre peut-être. (*Malone meurt*, p. 172-173)

The pure plateau air. Yes, it was a plateau, Moll had not lied, or rather a great mound with gentle slopes. [...] A stream at long intervals bestrid – **but to hell with all this fucking scenery**. Where could it have risen anyway, **tell me that**. Underground perhaps. (*Malone Dies*, p. 254)

Collinge avait trois hypothèses pour expliquer la vulgarité de cette traduction d'un passage plutôt neutre en français, dont celle à caractère psychanalytique : Beckett réagit vivement à la sensualité de son texte original (Collinge, 2000 : 74-76).

L'auto-traducteur serait infailible face aux difficultés, ne risquant jamais d'oublier tel ou tel aspect de son texte original ? Sait-il d'ailleurs toujours ce qu'il a voulu dire ? Françoise Wuilmart est d'avis que « tout grand texte d'auteur est polysémique, souvent à l'insu de l'écrivain lui-même. J'aime à affirmer non sans une certaine joie maligne, que l'auteur ignore souvent toute la portée de ce qu'il dit... » (Wuilmart, 2001 : 26).

En creusant un peu toutes ces questions, on se rend compte que l'auto-traducteur est un traducteur comme un autre, ou plutôt : que le traducteur devrait être un auteur presque comme un autre, la différence résidant dans le fait qu'il doit répondre à un cahier des charges, lequel peut être fourni par l'auteur ou par lui-même. Un exemple dans l'œuvre de Nancy Huston :

Have a drink. Have another drink. All right, see? Hit the gutter. Oh give me a home where the buffalo roam (*Plainsong*, 1993, 50)

Bois encore un coup. Encore un petit coup. Vous voyez bien comme tout va bien ! Et maintenant, la **guitare** ! *Oh give me a home Where the buffalo roam* (*Cantique des plaines*, 1993, 78)

Klein-Lataud (1996 : 225) commente : « C'est le seul passage où Nancy Huston m'ait paru excéder les « droits » du traducteur et user de la liberté sans bornes de l'auteur ». Et si Huston, soucieuse de la qualité de sa traduction, précisait à un traducteur tiers que la musicalité, le rythme, la poésie du texte lui importent davantage que le sens exact dans la traduction des chansons citées, est-il incongru de penser que ce traducteur aurait pu parvenir au même paronyme ?

La conclusion de toute cette réflexion sur la préférence hypothétique du lecteur entre une auto-traduction et une traduction « allographe », c'est-à-dire par un traducteur distinct de l'auteur, de la même œuvre était que, s'il connaissait le processus de traduction et ce qu'il implique, le choix ne lui paraîtrait peut-être pas aussi évident. Cependant, la préférence générale dans l'étude de la littérature pour la production de l'auteur, par opposition à tout « dérivé » (traduction, adaptation, critique, etc.), indique assez la recherche de garanties, en l'occurrence peut-être celle de l'« authenticité », la marque de l'auteur. Quelles conséquences en tirer pour la traduction en général et sa présentation ?

LE VOYAGE RETOUR : DE L'INFORMATION

Quel parti tirer de ces observations pour ma pratique de la traduction ? J'avais émis l'hypothèse, au cours du débat suivant une intervention au colloque « Qu'est-ce que la traductologie ? », que, en l'aidant à construire un discours sur la traduction, la traductologie pouvait peut-être permettre au traducteur de présenter son activité à ses clients. La plus grande part des difficultés qu'il rencontre au cours de l'opération ne vient-elle pas en effet du fait que ceux-ci ne savent pas ce que le traducteur fait et ce qu'il peut attendre d'eux ?

Le prétexte de l'original

La qualité de l'original pourrait très bien alors lui servir de prétexte à présenter son activité. Quel traducteur n'a pas un jour traduit de texte truffé de fautes ou, pire, mal écrit au point d'en être par endroits incompréhensible ? L'intérêt du traducteur n'est-il pas, plutôt que d'exiger un original parfait, de saisir l'occasion qui lui est ainsi donnée de se présenter comme professionnel de la rédaction, spécialiste des langues et non d'un domaine particulier (ou en plus d'un domaine particulier, mais je suis d'avis qu'un bon traducteur peut tout traduire, pourvu qu'on lui en donne le temps et les moyens).

Je vois là, pour ma part, le prétexte à un échange avec le donneur d'ordre pouvant permettre dans un premier temps de le faire réfléchir à la traduction dont il a vraiment besoin. J'ai ainsi effectué pour une agence la révision d'une traduction que l'on m'avait envoyée accompagnée des questions posées au client par les traducteurs. Elles étaient présentées sous forme de tableau :

classify <u>ZipCodeRange</u>	Should concatenated expressions like the underlined be translated?	Don't translate
The following position(s) are assigned to {0}\nending after the termination date.	Could you please provide an example of what the placeholder {0} will be replaced with actually?	This entire file appears to be obsolete – do not Translate anything in ClientErr-Msgs.properties
Finalized <u>in</u>	Could you please indicate what exactly will follow this string (a year like in "finalize in 2002")?	Unused – don't translate

La première colonne contient l'extrait du texte original sur lequel porte la question, la deuxième la question du traducteur et la troisième la réponse du client. À la première question, le client répond de ne pas traduire, sans qu'on sache s'il répond vraiment à la question ou s'il dit que cette seule ligne n'est pas à traduire. À la deuxième question, il se rend compte que le fichier entier n'est pas à traduire et à la troisième que la ligne n'est plus utilisée ! Pour un autre fichier du même client, le nombre de réponses de ce

type était tellement important que je me suis dit que si le traducteur avait fait porter la demande d'explications sur tout le fichier, le client aurait peut-être tout simplement renoncé à le faire traduire !

Dans un deuxième temps, le traducteur peut faire valoir que, si le client s'y prend suffisamment tôt pour la traduction – ce qui est de toute façon dans l'intérêt des deux parties –, il pourrait bénéficier de la correction du texte original avant de l'utiliser, simplement parce que la traduction est « la façon la plus attentive de lire⁷ ». C'est d'ailleurs un des points du « Petit guide de l'acheteur de traductions » édité par la SFT et l'ITI (Institute of Translation & Interpreting). Cela donne éventuellement au traducteur un avantage concurrentiel, mais il se place surtout comme professionnel de la communication multilingue, capable en outre d'aider ses clients à peaufiner leur communication dans leur propre langue, et donc comme partenaire important pour l'entreprise.

La traduction collaborative

Si le traducteur se présente comme spécialiste de la langue et non du ou des domaine(s) de l'entreprise, il aura vraisemblablement moins de mal à faire comprendre à son interlocuteur la nécessité de sa collaboration. Cela me semble d'ailleurs rester valable lorsque le traducteur est spécialiste du domaine du texte à traduire : s'il s'agit d'informatique, par exemple, son expertise ne suffira pas à déterminer le choix entre les terminologies proposées par IBM et Microsoft, voire d'autres. Il a alors besoin de la participation active de son client, qui préférera peut-être dire « Tout sélectionner » pour traduire « Select all », plutôt que la formulation du type Microsoft (« Sélectionner tout »), et calquer sur ce modèle d'autres boutons (« Tout effacer », etc.).

Je viens de donner un exemple où la collaboration avec le donneur d'ordre me semble indispensable, le choix de la terminologie, mais le traducteur est susceptible de travailler avec de nombreux partenaires à d'autres étapes du processus. L'auteur en est un possible – l'auto-traduction montre qu'ils sont seuls capables d'orienter certains choix –, mais à la condition expresse que ce soit le traducteur qui fixe les limites de cette collaboration. Françoise Wuilmart (2001 : 27) y voit en effet un danger, celui que l'auteur s'arroge le droit de juger de la qualité de la traduction, alors que son rôle devrait se borner, selon elle, à donner des explications et à répondre aux interrogations du traducteur. Nancy Huston le fait d'ailleurs volontiers pour la traduction de ses romans dans d'autres langues que les siennes, parce qu'elle sait, ayant traduit d'autres auteurs, à quel point cette aide peut être nécessaire.

Toutefois, la collaboration de l'auteur n'est pas irremplaçable, et en aucun cas la seule forme de collaboration : il y a bien sûr les outils documentaires que le traducteur utilise (et le donneur d'ordre a sans doute avantage à être conscient que les dictionnaires ne sont pas les seuls, car il se rendra compte qu'il est en mesure de fournir lui-même au traducteur des documents précieux), mais il peut aussi travailler en littérature avec des critiques et de manière générale avec des informateurs, experts dans leur domaine, et ce dans les deux langues : dans la première pour comprendre, dans la seconde pour écrire...

J'ai l'impression que ces aspects de méthode sont autant de garanties à proposer à l'utilisateur de traductions, puisque sa préférence pour l'auto-traduction semble indiquer qu'il recherche en la personne de l'auteur une authenticité qu'il conçoit comme antino-

mique de la traduction. En dehors du domaine de la littérature, le caractère intrinsèquement défectueux que les utilisateurs attribuent aux traductions empêche peut-être les donneurs d'ordre d'accorder au processus toute l'attention nécessaire. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'auto-traduction ne vient pas contredire la nécessité de collaboration que j'avais pu percevoir dans ma pratique : Nancy Huston m'a ainsi expliqué qu'elle faisait appel à un relecteur pour la traduction. Elle n'en a pas besoin pour la langue d'écriture, que ce soit sa langue maternelle ou le français, mais fait relire sa traduction quelle que soit la langue.

TRADUCTION ET LANGUES REGIONALES

L'étape suivante consisterait à vérifier l'efficacité « commerciale » d'un discours sur la traduction construit sur la base de ces observations, par comparaison à un discours de traducteur refusant tout apport (explicite) de la traductologie. Cependant, mon deuxième sujet de recherche, que je vais présenter brièvement maintenant, tend déjà à conforter l'hypothèse que j'émetts au sujet de l'intérêt de la traductologie pour les traducteurs.

Je travaille en effet sur la traduction en breton et en gallo avec pour objectif premier d'essayer d'en cerner les enjeux et les difficultés. Là encore, c'est la spécificité de ce type de traduction qui est intéressante pour la traductologie. Et cette spécificité réside bien entendu dans le fait que, si l'on traduit aujourd'hui en breton et en gallo, ce n'est pas pour établir la communication entre des locuteurs ne pouvant se comprendre autrement, puisque tous les locuteurs de breton et de gallo parlent maintenant français (Peeters, 1999 : 195-196) (on leur a un peu forcé la main au cours du vingtième siècle !).

Selon Michael Cronin (1995 : 85-103), auteur de *Translating Ireland*, l'intérêt d'une réflexion sur ce type de traduction en langues « minoritaires » n'est pas marginal mais devrait au contraire avoir une place de choix en traductologie, car la position de minoritaire est toujours relative et cette réflexion est donc susceptible d'intéresser des langues considérées comme « majoritaires »⁸. Et si la traduction constitue pour les langues de Bretagne (et bien d'autres !) une réaction de défense face au français, il en va de même aujourd'hui pour le français face à l'anglais, à cette différence près que le français dispose de moyens autrement plus importants. On pense évidemment à la loi Toubon, qui rend l'utilisation du français obligatoire dans certains domaines et légifère même sur les conditions de présentation du français par rapport à d'éventuelles traductions en langues étrangères⁹. On peut aussi évoquer les travaux très officiels de la Délégation générale à la langue française, avec dictionnaires à la clé, et les récents discours de MM. Chirac ou Raffarin sur la diversité culturelle avec, en filigrane, la défense du français sur le plan international, ou encore Mme Carrère d'Encausse de l'Académie française, qui termine son énumération des « atteintes subies » par le français avec... les langues régionales¹⁰ !

De façon plus pragmatique, je vois aussi un intérêt à ce type de recherche pour l'argumentaire que je peux avoir besoin de construire face à des clients qui ne verraient plus la nécessité de traduire. Et on devrait en rencontrer assez vite, puisque l'Union Européenne souhaite faire abandonner à la France la loi qui rend obligatoire l'étiquetage des produits en français, parce qu'elle l'« analyse comme une barrière à l'importation », ce qui est contraire au Traité de constitution de l'Union qui oblige les États membres à permettre la libre circulation des marchandises¹¹. À partir du moment où suffira que soit

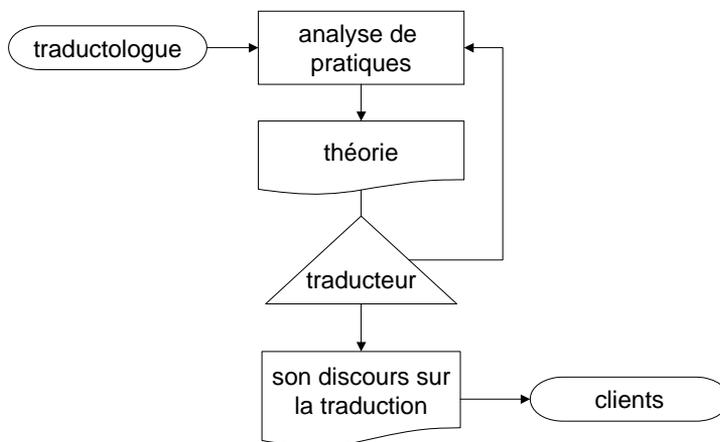
présente une langue de l'Union Européenne sur les étiquettes et, pourquoi pas, dans les modes d'emploi, l'argument de la communication sera-t-il convaincant pour les chefs d'entreprise soucieux de réduire leurs coûts au maximum ? La bataille juridique est complexe et l'exemple mériterait une analyse détaillée qui n'a pas sa place ici, mais il présente un intérêt certain.

La traduction des noms propres est un autre domaine où se manifeste assez clairement tout ce que la traduction peut avoir de politique. Elle montre que l'acte de traduire n'est pas anodin ni sans conséquences sur le plan social. Brian Friel (1981 : 43-45), dramaturge irlandais, le montre avec humour dans sa pièce de théâtre intitulée *Translations*. Vous aurez remarqué que je signe cet article de mon nom en breton : traduction, retraduction ou refus d'une traduction, qu'est-ce que cela met en jeu dans notre rapport social ?

CONCLUSION

En conclusion, je dirais qu'en plaçant, sans bien le savoir au départ, la traduction sur le plan sociologique, et en la complétant ensuite pour le dernier sujet d'une étude de corpus, je peux construire un discours sur la traduction – une théorisation, donc – susceptible de rejoindre les préoccupations des traducteurs. Les raisons avancées pour expliquer le désintérêt des traducteurs à l'égard de la traductologie sont multiples : les traducteurs auraient parfois l'impression qu'on théorise sur ce qui leur paraît le plus naturel, ou encore qu'on leur propose des recettes pour « bien » traduire. Il s'agit ici plutôt, vous l'aurez compris, de construire un discours sur le processus de traduction. S'il aide à mieux traduire, ce ne sera qu'incidemment et ne concernera que certains traducteurs. Pour les autres, il sera peut-être davantage utile dans une démarche de dialogue donneur d'ordre – traducteur.

Si l'on schématise cette relation, on obtient :



Le traductologue analyse des pratiques et développe ainsi, éventuellement dans le cadre universitaire et avec un souci didactique, une théorie, un discours sur le processus de traduction, qui peut permettre au traducteur de construire son propre discours sur son métier à l'adresse de ses clients (potentiels). Et le traducteur, sans forcément en avoir conscience, effectue également une analyse de sa propre pratique à partir de laquelle il affine son discours. Une complémentarité peut-être parfois mal comprise...

Notes

¹ Les titres de certaines communications le montrent bien : « Traductologues et traducteurs : un dialogue difficile » par Freddie Plassard, « Traductologie et/ou professionnalisation » par Elisabeth Lavault.

² Communication personnelle, Paris, 3 mai 2001.

³ Long (1995), p. 135 (ma traduction).

⁴ Alexander Gerschenkron, cité par John Johnston, "Translation as Simulacrum," in Venuti (1992), p. 45.

⁵ Lettre personnelle, 28 février 2002.

⁶ Cité par Mickaël Oustinoff (2001 : 20).

⁷ J. Salas Subirat, cité par Haroldo de Campos, 'De la traduction comme création et comme critique,' *Change*, n° 14, 'transformer traduire' (février 1973), p. 80, cité par Fitch (1988), p. 29.

⁸ Cronin (1995), p. 85-103. Il a aussi abordé la question dans "The Cracked Looking Glass of Servants. Translation and Minority Languages in a Global Age", in Lawrence Venuti (ed.), "Translation and Minority", *The Translator*, Volume 4, Number 2, Manchester: St. Jerome Publishing, 1998, p. 145-162.

⁹ Loi n° 94-665 du 4 août 1994 (présentation du français par rapport à d'éventuelles traductions : article 4).

¹⁰ http://www.academie-francaise.fr/immortels/discours_spa/carrere2002.html

¹¹ http://aacc.fr/juridique/langue_francaise.htm.

BIBLIOGRAPHIE

Association des Agences-Conseils en Communication (AACC). *Utilisation de la langue française. Etiquetage des denrées alimentaires*. Paris : septembre 2002. http://aacc.fr/juridique/langue_francaise.htm

BALLARD, M., *Le nom propre en traduction*, Paris: Ophrys, 2001, 231 pages.

CARRÈRE D'ENCAUSSE, H., « Au secours du français », Paris, le 5 décembre 2002, http://www.academie-francaise.fr/immortels/discours_spa/carrere2002.html.

COLLINGE, L., *Beckett traduit Beckett, De Malone meurt à Malone Dies, l'imaginaire en traduction*, Genève, Droz, 2000, 297 pages.

CRONIN, Michael, « Altered States: Translation and Minority Languages », in *TTR*, 1995, vol. VIII, n° 1, p. 85-103.

FITCH, B. T., *Beckett and Babel: An Investigation into the Status of the Bilingual Work*, Toronto: University of Toronto Press, 1988, 242 pages.

- FRIEL, B., *Translations*, Londres: Faber and Faber, 1981, 70 pages.
- JOHNSTON, J., « Translation as Simulacrum » in Lawrence VENUTI, *Rethinking Translation, Discourse, Subjectivity, Ideology*, London & New York: Routledge, 1992, p. 42-56.
- KLEIN-LATAUD, C., « Les voix parallèles de Nancy Huston », in *TTR*, vol. IX, n° 1, Montréal, 1996, p. 211-231.
- KLOSTY BEAUJOUR, E., « Jeux et figures polyglottes », in *Magazine littéraire*, n° 379, Paris : septembre 1999, p. 61-63.
- LONG, J., « Beckett et *Compagnie* », in *Palimpsestes*, n° 9, Paris : Presse de la Sorbonne Nouvelle, 1995, p. 135-147.
- NIVAT, G., « La rentrée Nabokov », in *Magazine littéraire*, n° 379, Paris : septembre 1999, p. 46-47.
- OUSTINOFF, M., *Bilinguisme d'écriture et auto-translation, Julien Green, Samuel Beckett, Vladimir Nabokov*, Paris: L'Harmattan, 2001, 294 pages.
- PEETERS, J., *La médiation de l'étranger : une sociolinguistique de la traduction*, Arras : Artois Presses Université, 1999, 368 pages.
- RAGUET-BOUVART, C., « Vladimir Nabokov : *Camera Obscura* et *Laughter in the Dark* ou la confusion des textes », in *Palimpsestes*, n° 9, Paris : Presse de la Sorbonne Nouvelle, 1995, p. 119-134.
- REY, J.-M., « La fascination de l'original », in *Cinquièmes Assises de la Traduction Littéraire (Arles 1988)*, Actes Sud, 1989, p. 98-106.
- VENUTI, L. (editor), *Rethinking Translation, Discourse, Subjectivity, Ideology*, London & New York, Routledge, 1992, 235 pages.
- VENUTI, L. (ed.), « Translation and Minority », *The Translator*, Volume IV, Number 2, Manchester, St. Jerome Publishing, 1998, 394 pages.
- WUILMART, F., « Traduire, c'est lire », in *Traduire*, n° 190-191, « La Traduction littéraire Première partie », Paris : SFT, décembre 2001, p. 21-30.

La traduction

Quand des langues sont trop différentes pour se comprendre, il n'y a pas d'autre choix que d'avoir recours à un traducteur. La question qui est posée dans le présent volume est double. La pratique de la traduction peut-elle se dispenser d'une théorisation et fonctionner sans aucun recours à une conceptualisation ? Le discours sur la traduction éclaire-t-il et, surtout, modifie-t-il la pratique de la traduction. La réponse n'est ni simple ni unanime. Tout dépend de sa pratique professionnelle et aussi du point de vue que l'on adopte.

Les essais ici réunis tentent de répondre à ces questions en soulignant le lien entre théorie et pratique dans des domaines très variés : cela va du théâtre à l'édition, en passant par la poésie, la presse ou encore la langue pharmaceutique. On y trouvera des questions de fond mais aussi des éclairages multiples sur la traduction. Ce que l'on remarque surtout, c'est que les différents contributeurs ne s'intéressent pas à la totalité du phénomène, ce qui fait que chaque article constitue un complément intéressant des autres.

Un autre intérêt de l'ouvrage est que les langues étudiées ne sont pas seulement l'anglais et le français, mais aussi l'allemand, l'espagnol, l'italien, le breton, le suédois, le malgache, le bisa. Les situations de traduction peuvent varier grandement d'une langue à l'autre et surtout d'une société à l'autre, d'où des questions différentes posées à et par la traduction.

Jean Peeters est professeur à l'Université de Bretagne Sud.

Il est l'auteur de *La Médiation de l'Étranger : une sociolinguistique de la traduction* (Artois Presses Université, 1999) et de nombreux articles sur la traduction.

Avec le soutien de l'université de Bretagne Sud.



ISBN : 2-7535-0108-4



prix : 14 €